

## Droit de réponse à Monsieur Longuet

[contact@gerard-longuet.fr](mailto:contact@gerard-longuet.fr)

Bonjour à tous les collectifs (de ma liste)

Etes-vous informés de la conclusion de la table ronde de décembre 2017 ?

Je vous donne ci-dessous quelques détails de la conclusion faite par Gérard Longuet à laquelle je n'ai pu m'empêcher de répondre au titre du droit de réponse qu'a tout citoyen de ce pays.

Je joins ma réponse en PJ ainsi que dans ce mail au cas où vous souhaiteriez vous joindre à moi et transmettre votre droit de réponse à Mr Longuet. Il vous suffit de copier coller le courrier et de mettre votre signature (ou d'envoyer votre réponse personnelle)

Merci à tous (pour cette petite action conjointe)

Mm

### Réactions de Longuet :

<http://www.assemblee-nationale.fr/15/cr-oecst/17-18/c1718010.asp>

**Jeudi 8 février 2018**

#### **Présidence de M. Gérard Longuet, sénateur, président**

- Présentation des conclusions relatives à l'audition publique du 14 décembre 2017 sur « Les enjeux des compteurs communicants

**M. Gérard Longuet, sénateur, président de l'Office.** – je suis complètement stupéfait des remontées de terrain et de la réaction de nos compatriotes –, enfin à la question de la confidentialité et de l'usage des informations collectées.

L'installation des compteurs Linky a clairement manqué **d'explications et d'informations**. Je suis étonné de **l'affluence, dans les réunions** qui sont consacrées à ce sujet, où des **professionnels de l'animation** expliquent que ces compteurs constituent un véritable danger. Notre pays, si optimiste vis-à-vis de la science au XIXe siècle, a complètement changé d'attitude au XXIe siècle. **Dans son rapport public annuel, paru hier, la Cour des comptes a tiré des conclusions critiques**. Si elle estime qu'il est intéressant de moderniser les compteurs électriques, elle note que l'opération sera extrêmement coûteuse pour le consommateur, sans que celui-ci ait été mis au cœur de la démarche.

Les conclusions présentées sont exhaustives, objectives et éclairantes sur l'autosatisfaction d'Enedis et l'hypersensibilité d'une fraction significative de l'opinion publique à tout ce qui apparaît comme dangereux pour la santé ou la liberté individuelle. Je partage les préoccupations de nos compatriotes sur cette dernière ; en revanche, en matière de santé, j'ai le sentiment que les experts ne notent ni risque ni inconvénient.

**M. Cédric Villani, député, premier vice-président de l'Office.** – Je vous prie de m'excuser de mon retard. Pour revenir au dossier des compteurs Linky, le sujet est récurrent : il faut s'attendre à ce que l'on en parle encore et encore. Pas plus tard qu'hier, à l'Assemblée nationale, dans le cadre de l'examen du projet de loi relatif à la protection des données personnelles, certains collègues, notamment du groupe de La France insoumise, ont d'ailleurs défendu des amendements sur le thème du consentement à Linky.

**M. Gérard Longuet, sénateur, président de l'Office.** – Cette sensibilité à la mise en place des compteurs Linky, assez étonnante, montre que **le marché de la peur** est à peu près sans limite...

**Mme Catherine Procaccia, sénatrice.** – **Dans tous les domaines !**

# Biographie de Gérard Longuet

---

## Études et premiers engagements à l'extrême droite

---

Gérard Longuet est le fils de Jacques Longuet, commandant de la [BA 113](#) entre 1952 et 1954 et de Marie-Antoinette Laurent, assistante sociale<sup>1,2</sup>.

Après une scolarité au [lycée Henri-IV](#) de Paris, Gérard Longuet entame des études de [droit](#) et de lettres à l'[université Panthéon-Assas](#)<sup>3</sup>. Diplômé de l'[Institut d'études politiques de Paris](#) (promotion 1966), il obtient un diplôme universitaire d'études littéraires en [sociologie](#)<sup>[Quand ?]<sup>4</sup></sup>, puis un diplôme d'études supérieures (DES) en [science politique](#) (1968).

Au printemps 1964, il prend part, en compagnie d'[Alain Madelin](#), à la création du mouvement d'[extrême droite Occident](#), souvent impliqué dans des affrontements violents contre l'[extrême gauche](#).

En 1967, soupçonné en sa qualité de dirigeant du mouvement d'extrême droite Occident d'avoir été un des instigateurs d'une expédition violente contre des étudiants d'extrême gauche à l'[université de Rouen](#) (l'un de ces derniers étant laissé dans le coma après l'attaque<sup>5</sup>), Gérard Longuet est inculpé et condamné le 12 juillet 1967 à 1 000 francs d'amende pour complicité de « violence et voies de fait avec armes et préméditation<sup>6</sup> », en même temps que douze autres militants d'extrême droite, dont Alain Madelin, [Alain Robert](#) et [Patrick Devedjian](#)<sup>7</sup>.

Il est amnistié en juin 1968<sup>[réf. nécessaire]</sup>. Après la dissolution, par le Conseil des ministres, d'Occident en octobre 1968, il rejoint le [Groupe union défense](#) (GUD), groupuscule d'extrême droite mené par Alain Robert, dont il écrit la charte, puis [Ordre nouveau](#), destiné à rassembler les nationalistes<sup>7</sup>. En 1969, il devient attaché au service de presse du [CNPF](#)<sup>8</sup>.

Il fera partie en 1971 avec [Claude Goasguen](#) de la direction d'Ordre nouveau<sup>7</sup>, dissous par décret du Conseil des ministres le 28 juin 1973 — en même temps que la [Ligue communiste](#) d'[Alain Krivine](#) et d'[Henri Weber](#) — pour « atteinte à la sûreté de l'État<sup>9</sup> ».

Il entre à l'[École nationale d'administration](#) (ENA) en 1971 et en sort en 1973 ([promotion François Rabelais](#)). Entre-temps, en 1973, il rédige le premier programme économique du [Front national](#)<sup>10</sup>.

Étant l'un des « plus actifs » aux réunions du [Club de l'horloge](#), il en est nommé membre d'honneur<sup>[Quand ?]<sup>11</sup></sup>.

De ses engagements à l'extrême droite dans les années 1960-1970, il dit : « J'assume avoir été d'extrême droite. On s'est simplement trompé sur le modèle colonial, qui ne pouvait perdurer<sup>12</sup> ».

Il a épousé Brigitte Fossorier et a quatre filles : Tiphaine, Élise, Aurore et Marguerite<sup>4</sup>. Il est le beau-frère par alliance de [Vincent Bolloré](#)<sup>4</sup>.